

SITE CHASSÉEN DE LA PLAGE DES SABLES-D'OLONNE (Vendée)

Roger JOUSSAUME & Pierre ROBIN

C'est le dimanche 25 Février 1979, alors que s'annonçait une grande marée (coef. 115) que le sable de la plage, en certains endroits, fut emporté par la mer, laissant apparaître le sol primitif.

On observait alors la stratigraphie suivante :

- . Une croûte de sable ferrugineux de 1 à 2 cm d'épaisseur très dure.
- . Une couche d'argile noirâtre, épaisse de 12 à 15 cm.
- . Un lit de cailloux plus ou moins roulés et agglomérés par l'argile.

Les tessons de poteries, les éclats de silex et les quelques débris osseux furent trouvés collés à même la croûte ferrugineuse ou légèrement enfoncés dans l'argile.

L'aire de ramassage s'est limitée à une bande de terrain large de 2 cm en moyenne et longue d'une quinzaine de mètres.

En ce qui concerne l'industrie lithique, 47 éclats ont été découverts lors de ce ramassage. Il s'agit de petits galets de silex dont la plupart ont été débités sur enclume selon une technique très répandue sur la côte vendéenne et qui se perpétuera jusqu'à la fin du Chalcolithique régional. On sait par ailleurs que ce type de débitage se retrouve sur les sites du Mésolithique final de la Pointe du Payré et de la Mine mais qu'un silex et une technique différentes étaient employés par les gens du Groupe des Cousins qui s'installèrent également à la Pointe du Payré. Au Veillon en Talmont-Saint-Hilaire, où nous avons eu l'occasion de découvrir aussi quelques éléments attribuables au Chasséen à Vase-Support (R. Joussaume, 1976), le lithique recueilli est tout à fait comparable à celui de la plage des Sables-d'Olonne. Cela confirme donc d'une manière éclatante que la technique de débitage de petits galets de silex par percussion sur enclume était connue dès le Néolithique moyen.

80 tessons de poteries furent ramassés sur le site, dont une trentaine n'atteint pas 1 cm² de surface. C'est une céramique de bonne qualité, aux surfaces bien lissées (quand l'état de conservation est correct) dont les teintes varient du beige au noir. On y remarque un abondant dégraissant micassé qu'accompagnent le plus souvent d'assez fins grains de quartz.

13 tessons sont des bords de vases mais on ne peut préjuger de la forme des récipients. Plusieurs d'entre eux sont ourlés vers l'extérieur (n° 4, 5, 13 et 14).

D'autres fragments appartiennent à des vases à rupture de pente plus ou moins marquée (n° 3, 9, 11 et 12).

Les tessons décorés sont au nombre de cinq et méritent qu'on s'y attarde quelque peu :

N° 1 : Deux fragments d'un même vase-support décoré de triangles incisés

au champ couvert de points. La disposition alternée de deux bandes de triangles pointés, sur la paroi, laisse apparaître un triangle vide entre chaque triangle décoré. Ce motif est exactement comparable à celui du Veillon (n°19); il est connu, tout à fait identique, dans les Deux-Sèvres à la Villedieu-de-Comblé; dans la Vienne au dolmen de Busserais à la Bussière (J.P. PAUTREAU, à paraître); en Charente, au dolmen de la Folatière à Luxé et dans le Morbihan à Er-Lannic, pour ne donner que quelques exemples régionaux.

N° 2 : De par son épaisseur, ce petit fragment de céramique noire, décoré de points, ne peut appartenir au vase-support précédemment décrit mais doit être une partie d'un autre vase de ce type.

N° 10 : Fragment de la base de l'anneau qui supporte la coupe d'un vase-support. Teinte brun clair, fin dégraissant micassé. Le décor pointé n'est pas limité par des lignes incisées.

Ainsi nous avons là des éléments de trois vases-supports décorés pour un ensemble céramique assez réduit, trente à quarante vases différents peut-être.

L'idée a depuis longtemps été émise que ces "vases-supports" dénommés aussi "coupes en socle" étaient en fait des brûle-parfums. Il faut les comparer à ceux que l'on trouve encore aujourd'hui dans chaque maison de l'Afrique de l'Est et qui accompagnent fréquemment le mort dans sa dernière demeure.

N° 9 : Ce dernier fragment appartient à un vase à rupture de pente et sa décoration consiste en deux cupules (peut-être davantage) juxtaposées, situées juste au-dessus de ce changement de pente dans la courbure du récipient. Son intérêt est grand. C'est un type de décor bien connu à Er-Lannic en Arzon dans le Morbihan (G. BAILLOUD 1975) qui est peut-être à l'origine de décors semblables reconnus dans une civilisation chalcolithique régionale, l'Artenacien, au mégalithe de Pierre-Virante à Xanton-Chassenon (R. JOUSSAUME, 1977) pour ne donner qu'un exemple. On sait par ailleurs que beaucoup de décors artenaciens de points ou de lignes incisées trouvent des parallèles dans le Chasséen régional.

Quelques ossements d'animaux furent recueillis sur cette petite bande de terrain. On note en particulier une astragale et une prémolaire de petit bovidé.

Grâce à l'obligeance de Madame DELIBRIAS, Directrice du Centre des Faibles Radioactivités de Gyf-sur-Yvette, que nous remercions, une mesure d'âge a pu être effectuée sur un os long provenant de la couche archéologique :

Gif. 4880 : 4570 ± 110 ans
soit 2620 ± 110 ans avant Jésus-Christ en datation non calibrée. Rappelons qu'au Veillon, la date obtenue (toujours en datation non calibrée), était de 2400 ± 130 ans avant J.C.

Ce sont les seules datations C14 que nous ayons pour le Chasséen en Vendée. On sait que cette civilisation couvre une période allant de 3400 à 2700 ans avant J.C. dans le Languedoc et 3200 à 2400-2500 dans le Bassin-Parisien.

A Bougon, Deux-Sèvres, au dolmen angoumoisien F2, dont les auteurs semblent être des Chasséens à vase-support, une date de 2840 ± 220 avant J.C. a été obtenue.

Plus à l'Est, dans le Cher, au Camp de César à la Groutte, la fosse

chasséenne est datée de 3050 ± 140 avant J.C.

En remontant en Bretagne on trouvera une date vers 3000 b.c. dans le tumulus de Dissignac en Loire-Atlantique, une de 2660 b.c. à Colpo dans le Morbihan et une autre de 2870 b.c. à Kerleven à la Forêt-Fouesnant dans le Finistère.

Il semble donc que cette civilisation n'ait pas fait son apparition beaucoup avant 3000 ans avant Jésus-Christ dans l'Ouest, peut-être plus tardivement encore en Vendée littorale et qu'elle se soit maintenue dans notre département jusque vers 2400 ans avant J.C. Elle est donc en grande partie contemporaine du Peu-Richardien de Saintonge qui ne s'étendra au Nord du Marais-Poitevin qu'assez tardivement semble-t-il et seulement, sans doute, sur les terrains calcaires du sud de la Vendée. Il apparaît donc nettement que l'expansion peu-richardienne s'est faite aux dépens des Chasséens.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

BAILLOUD G. (1975), Les céramiques "cannelées" du Néolithique morbihannais, B.S.P.F., t. 72, Etudes et Travaux, p. 343-367.

BURNEZ L. (1978), Décor céramique et culture chasséenne, Centre de recherche Protohistorique de l'Université Paris I, 260 p.

GIOT P.R., L'HELGOUACH J. et MONNIER J.L. (1979), Préhistoire de la Bretagne, Ouest-France Université, 444 p.

JOUSSAUME R. (1976), Le mégalithe de Pierre-Virante à Xanton-Chassenon (Vendée), L'Anthropologie, t. 81, n°1, p. 5-62.

JOUSSAUME R. (1976), Chasséen à "Vase-support" au Veillon en Talmont-Saint-Hilaire, Bulletin de la Société d'Emulation de Vendée, p. 120-121.

MOHEN J.P. (1973 et 1977), Les tumulus de Bougon, Société Historique et Scientifique des Deux-Sèvres, 1973, n°2-3, 54 p., et 1977, n°2-3, 48 p.

VAQUER J. (1975), La céramique chasséenne du Languedoc, 368 p.

